

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25239**

### Intitulé

MASTER : MASTER Droit des affaires

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 2 droit et santé	M. Le Président de l'Université Lille 2, Monsieur le recteur de l'académie de Lille

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques, 128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel maîtrise les fondamentaux du droit des affaires, il sait analyser une situation ou un problème complexe, le traduire en termes juridiques et proposer les solutions les mieux adaptées à sa résolution.

Il est capable d'effectuer des recherches documentaires et présenter selon une forme construite une synthèse.

Il rédige des actes juridiques de différente nature, accomplit pour le compte de son employeur ou de son client des formalités administratives, fiscales, légales en veillant au bon respect de la procédure.

Il conseille et aide à la prise des décisions ayant des implications juridiques et fiscales.

Il sait s'intégrer dans une équipe, la mener; il est réactif.

Il intervient plus spécifiquement selon le parcours suivi dans les domaines de l'assurance, la distribution, la propriété industrielle, la fiscalité, le sport

Sont évaluées les capacités et compétences en matière :

d'analyse

de rédaction

de présentation orale et écrite d'un problème ou d'une situation juridique

de recherches documentaires (travail sur les bases de données juridiques)

de gestion du temps (exercices limités dans le temps voire chronométrés)

d'intégration dans le milieu professionnel (rapport de stages)

de réactivité (mise en situation)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel exerce dans le secteur de l'entreprise :

Entreprises de toutes les tailles, PME/PMI

dans le secteur libéral : Cabinet d'avocats, de conseils

dans l'administration

Avocat, Responsable de département juridique dans les entreprises, Conseil juridique en cabinet et entreprise, Cadres en entreprises, Magistrat, Enseignant-chercheur, enseignant formateur

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1902 : Collaboration juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

C1101 : Conception - développement produits d'assurances

K2108 : Enseignement supérieur

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

semestre 1 (30 ECTS)

UE1 GROUPE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES - unité d'enseignement théorique

Droit fiscal des entreprises

Droit du commerce international

Droit commercial banque / effets de commerce

Contrats commerciaux

UE2 -GROUPE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES - unité d'enseignement pratique 2 choix parmi 4

Formation à la Recherche - 10h (2x5h) intégrées dans les TD au choix

Contrats commerciaux

Droit commercial banque / effets de commerce

Droit du commerce international  
Droit fiscal des affaires

UE3 -GROUPE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLES - unité d'enseignement théorique  
3 choix parmi 5  
Droit des assurances  
Droit de la propriété littéraire et artistique  
Histoire du droit des affaires  
Structuration et restructuration des entreprises  
Analyse économique du droit

UE4 -GROUPE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE : unité d'enseignement pratique  
Rédaction d'actes en anglais  
1 choix parmi 3 :  
Anglais, Allemand ou Espagnol

UE5-GROUPE D'UNITES  
D'ENSEIGNEMENT ET D'EXPERIENCE  
Projet Personnel et Professionnel

semestre 2 (30 ECTS)

UE1 -GROUPE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES - unité d'enseignement théorique  
Droit commercial (entreprises en difficulté)  
Droit fiscal des entreprises  
Droit public économique  
Droit de la concurrence de l'Union européenne

UE2 -GROUPE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES - unité d'enseignement pratique  
2 choix parmi 4  
Formation à la Recherche - 10h (2x5h) intégrées dans les TD au choix  
Droit commercial (entreprises en difficulté °)TD 15 H  
Droit fiscal des entreprises TD 15 H  
Droit public économique TD 15 H  
Droit de la concurrence de l'Union européenne TD 15 H

UE3 -GROUPE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLES - unité d'enseignement théorique  
3 choix parmi 5  
Droit de la consommation  
Droit de la propriété industrielle  
Droit pénal des affaires  
Procédure civile d'exécution  
Droit des transports

UE4 -GROUPE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLES - unité d'enseignement pratique  
Aspects culturels de l'Europe  
1 choix parmi 3 :  
Anglais, Allemand ou Espagnol

UE5 -GROUPE D'UNITES D'ENSEIGNEMENT ET D'EXPERIENCE  
Projet Personnel et Professionnel

UE Libre (Facultatif) (3 ECTS suppl. à la fin du Master 1)  
Engagement civique, Activités physiques et/ou sportives  
Seconde langue (15h TD : Anglais, Allemand ou Espagnol),  
C2i niveau 2 (20h TD),  
Activités culturelles

Semestre 3 30 ECTS  
Tronc commun  
Enseignements de spécialité selon parcours

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Les jurys sont composés des enseignants de la formation sous la présidence d'un président désigné selon les modalités de la certification.
En contrat d'apprentissage	X		Les jurys sont composés des enseignants de la formation sous la présidence d'un président désigné selon les modalités de la certification.
Après un parcours de formation continue	X		Les jurys sont composés des enseignants de la formation sous la présidence d'un président désigné selon les modalités de la certification.
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 13 Juillet 2015

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Le Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

<http://univ-lille2.fr/ofse>

**Autres sources d'information :**

<http://formations.univ-lille2.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**